

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE MATÉRIEL



## 1. Responsabilités

- 1.1. **Le matériel est sous l'entière responsabilité du client** dès le départ de nos locaux et jusqu'à son retour. En cas de livraison, dès la remise du matériel. Ceci est valable jusqu'à restitution intégrale du matériel. Le client est également seul responsable des éventuels dégâts causés par le matériel.
- 1.2. **Jaccoud Music Electronic SA n'assume aucune responsabilité en cas d'accident.** Les problèmes qui peuvent découler d'une manifestation (autorisations, volume sonore, sécurité du matériel et des personnes) sont sous l'entière responsabilité du client.
- 1.3. En cas de sinistre, il sera facturé au client le coût des réparations effectuées. Jaccoud Music Electronic SA n'est en aucun cas responsable du mauvais fonctionnement du matériel loué suite à une mauvaise installation ou à l'adjonction de matériel non compatible.
- 1.4. En cas de problème avec le matériel, Jaccoud Music Electronic SA doit immédiatement en être informé. En cas de mauvais fonctionnement ou de défectuosité survenant en cours de location, le locataire n'est ni libéré du paiement de la location, ni en droit d'obtenir une réduction du prix de la location.
- 1.5. Lors de la restitution du matériel, Jaccoud Music Electronic SA se réserve 7 jours pour contrôler l'état du matériel et facturer un éventuel dommage.
- 1.6. **Le matériel n'est pas assuré** contre le vol et la détérioration. S'il le souhaite, le client doit se charger d'assurer le matériel lui-même.
- 1.7. Le matériel est la propriété de Jaccoud Music Electronic SA, le client n'a pas le droit de le céder ou de le sous-louer. Aucune modification du matériel n'est autorisée.
- 1.8. Le client doit restituer le matériel loué à la date figurant sur le contrat de location. **Tout retard sera facturé au tarif de location en vigueur.** Si un retard devait entrer en conflit avec une autre location, les frais nécessaires au remplacement du matériel non restitué peuvent être facturés.
- 1.9. **Le locataire doit avoir les connaissances techniques nécessaires à l'utilisation du matériel loué.** Sur demande, le fonctionnement de base vous est expliqué lors de la réception/ livraison du matériel. En cas de doute, il est possible d'engager un technicien qualifié. En aucun cas Jaccoud Music Electronic ne proposera une réduction / un remboursement dans le cas où le matériel n'aurait pas pu être utilisé pour cause de mauvaises connaissances techniques.
- 1.10. **Le locataire doit s'assurer que la totalité du matériel dont il a besoin lui a été fournie.** Jaccoud Music Electronic SA n'est en aucun cas responsable si le client a omis de réserver une partie du matériel nécessaire ou s'il ne prend pas l'intégralité du matériel qui a été réservé.

## 2. Conditions de paiements

- 2.1. **Les paiements s'effectuent d'avance, au prélèvement du matériel, à la livraison ou avant l'installation.** Il n'est possible de payer sur facture que si une demande à l'avance a été acceptée.

## 3. Matériel et transport

- 3.1. **Le matériel ainsi que le câblage doivent être rendus propres et bien rangés.** Dans le cas contraire, des frais de nettoyage et de rangement seront facturés.
- 3.2. Sur demande et selon disponibilité, il est possible d'obtenir le matériel à l'avance afin de préparer une manifestation. Si ce matériel est utilisé abusivement durant cette période, cela sera facturé.
- 3.3. Sur demande, le matériel peut être livré. La demande se fait à l'avance. Le prix du transport est calculé spécifiquement en fonction du jour, de la distance, du volume de matériel et du montant de la facture.
- 3.4. Les consommables sont inclus la plupart du temps (liquide à fumée, batteries, etc.) mais cela n'est pas obligatoirement le cas. Veuillez vous renseigner auprès de notre personnel.

## 4. Horaires

- 4.1. Le client conviendra à l'avance de l'heure de son passage pour prélèvement du matériel de location, sans quoi il n'est pas possible de garantir la disponibilité du matériel lors de sa venue. Pour le retour du matériel, **le client viendra au courant de la matinée du jour de retour prévu par le contrat.** Si cela n'est pas possible, il devra convenir d'un autre moment à l'avance auprès de notre personnel.
- 4.2. Les horaires de notre service de location sont les suivants :  
**Du mardi au vendredi : de 10h à 12h. / de 13h30 à 18h30**  
**Le samedi : de 10h à 12h / de 13h30 à 15h30**  
**Le lundi : fermé**